



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

RAPPORT D'ACTIVITE



2023

“

Chers administrés, élus, partenaires et collaborateurs,

L'année 2023 a été une période charnière pour notre territoire, celle où la Communauté de communes du Terrassonnais Haut Périgord Noir a su faire preuve de résilience et d'innovation face aux défis qui se sont présentés. Au-delà des turbulences économiques et sociales que nous avons tous ressenties, notre communauté a su se mobiliser autour de projets structurants, répondant aux enjeux actuels et futurs.



Au cours de cette année, nous avons poursuivi notre travail en matière d'aménagement du territoire et de services à la population. Qu'il s'agisse du soutien à nos entreprises locales, à la rénovation de l'habitat privé ou encore de l'amélioration de la qualité de vie de nos habitants, nous avons mis un point d'honneur à construire un avenir plus solidaire et prospère pour chacun, selon notre Projet de Territoire Intercommunal.

Cette année 2023 a également marqué une étape décisive dans la dynamisation de notre économie locale, grâce à l'accompagnement renforcé de nos acteurs économiques et au soutien constant à nos initiatives touristiques. Par ailleurs, l'engagement dans notre France Services itinérante illustre notre volonté de faciliter l'accès aux services essentiels pour tous, tout en respectant l'équilibre de notre territoire.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus, des agents territoriaux, ainsi que tous les partenaires publics et privés qui ont contribué, par leur travail et leur engagement, à la réalisation de ces projets ambitieux. Notre dynamisme collectif a permis de consolider notre territoire et de le projeter vers un avenir prometteur.

Ensemble, continuons à œuvrer pour faire du Terrassonnais Haut Périgord Noir un territoire dynamique, où l'équilibre entre développement économique, solidarité sociale et respect de l'environnement est une réalité.

”

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport riche de nos compétences.

Avec mes sincères salutations.

Dominique BOUSQUET
Président de la Communauté de Communes

SOMMAIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le territoire Terrassonnais Haut Périgord Noir	03
Les instances décisionnelles	06
Les compétences	09
Organigramme - Moyens Humains	10

FINANCES

Budget Principal	13
Budgets Annexes	15

PROJET INTERCOMMUNAL

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Économie	18
Tourisme	23

ESPACE COMMUNAUTAIRE DE SOLIDARITÉS

Autonomie en milieu rural	26
---------------------------	----

SERVICES MULTI-GÉNÉRATIONNELS

France Services	27
Enfance - Jeunesse	32
Convention Territoriale Globale	33

ATTRACTIVITÉ SPATIALE : AMÉNAGEMENT, HABITAT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Urbanisme	34
Aménagement	37
Habitat et revitalisation	38
Assainissement collectif	40
Assainissement non collectif	41
GEMAPI	44
Gestion des déchets	45
Services Techniques	46

COMMUNICATION

47

Directeur de la publication : Dominique BOUSQUET, Président de la CCTHPN.

Conception graphique et mise en page : Stéphane de RUS, Chargé de Missions

Crédits Photos : S. de RUS - Club Photo de Terrasson - R. SALDUCCI

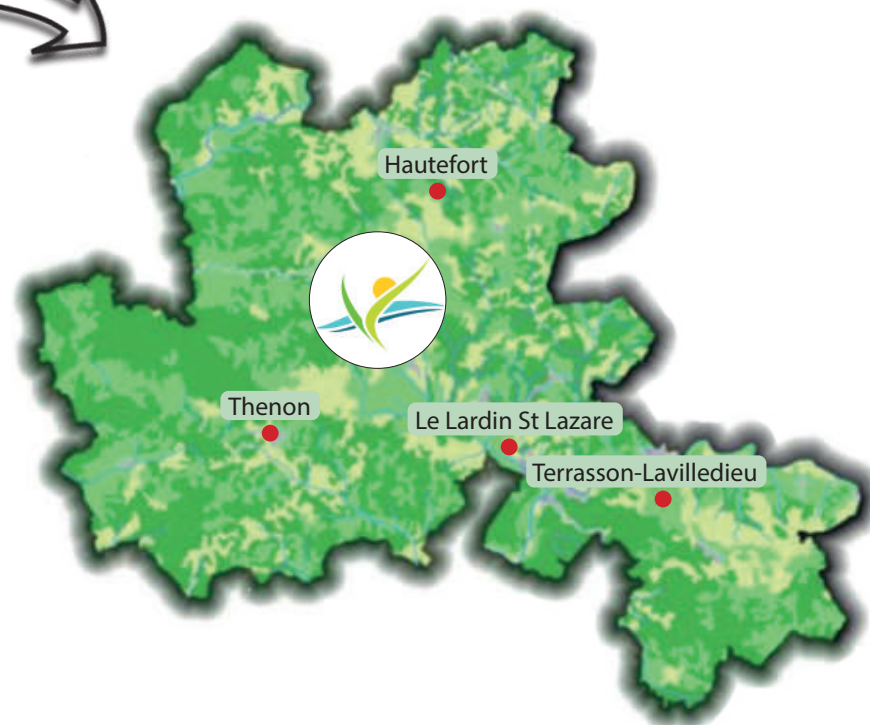
Avec le concours rédactionnel des agents de l'intercommunalité : N. ARHEL - E. TOYBINA - I. MEYZE - M. PESTOURIE - E. TRENSON - A. GUIZZO - S. DO NASCIMENTO - S. MALO - N. GITTON - A. MONTUPET - T. POUPLIER - M. TETELIN - W. RIEDEL - J. ARCHAMBEAU - S. NOBLE - M. STRABOL - S. SALDUCCI - R. LAJOINIE - S. GOUDOUR - P. LE BLAN - C. HILLAIREAU - M.L. DURAND - R. MORTELLEC - M. HERVE-GUSTAVE - S. de RUS

TERRITOIRE

Idéalement située à la croisée des autoroutes A89 et A20, reliant les 4 points cardinaux du pays, la CCTHPN bénéficie d'une proximité géographique et économique entre Périgueux et Brive la Gaillarde.



Dordogne





Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

37 Communes



569 km² de superficie



22 353 Habitants



759 Entreprises



6 907 Emplois

* Insee - 2021



Population et Ménages

Indicateurs	CCTHPN
Population	22 353
Densité de Population - hab/km ²	38.90
Superficie - km ²	568.70
Nombre de Ménages	10 457

Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2021

Etablissements

Indicateurs	CCTHPN
Nbre étab. actifs employeurs au 31.12	14 325
- Part établissements sans salarié	11.10%
- Part établissements de 1 - 9 salariés	74.70%
- Part établissements de 10 salariés et +	14.20%

Source : INSEE, Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) - 2021

Evolution annuelle moyenne de la population

Indicateurs	CCTHPN
Variation de population	-0.40%
- Due au solde naturel	-0.50%
- Due au solde entrée/sorties	0.10%

Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2015-2021

Revenus

Indicateurs	CCTHPN
Nombre de ménages fiscaux	9 711
Part des ménages fiscaux imposés	42.80%
Médiane du niveau de vie	20 660 €
Taux de pauvreté	18.60%

Source : INSEE, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) - 2021

Logement

Indicateurs	CCTHPN
Nombre de logements	14 325
Part des résidences principales	73.00%
Part des résidences secondaires	18.30%
Part des logements vacants	8.70%

Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2021

Emploi - Chômage

Indicateurs	CCTHPN
Emploi total au lieu de travail	6 907
dont part des emplois salariés	77.20%
Taux d'activité des 15 - 64 ans	73.90%
Taux de chômage des 15 - 64 ans (au sens du recensement)	13.30%

Source : INSEE, Recensement de la population, exploitation principale - 2021

Naissances - Décès

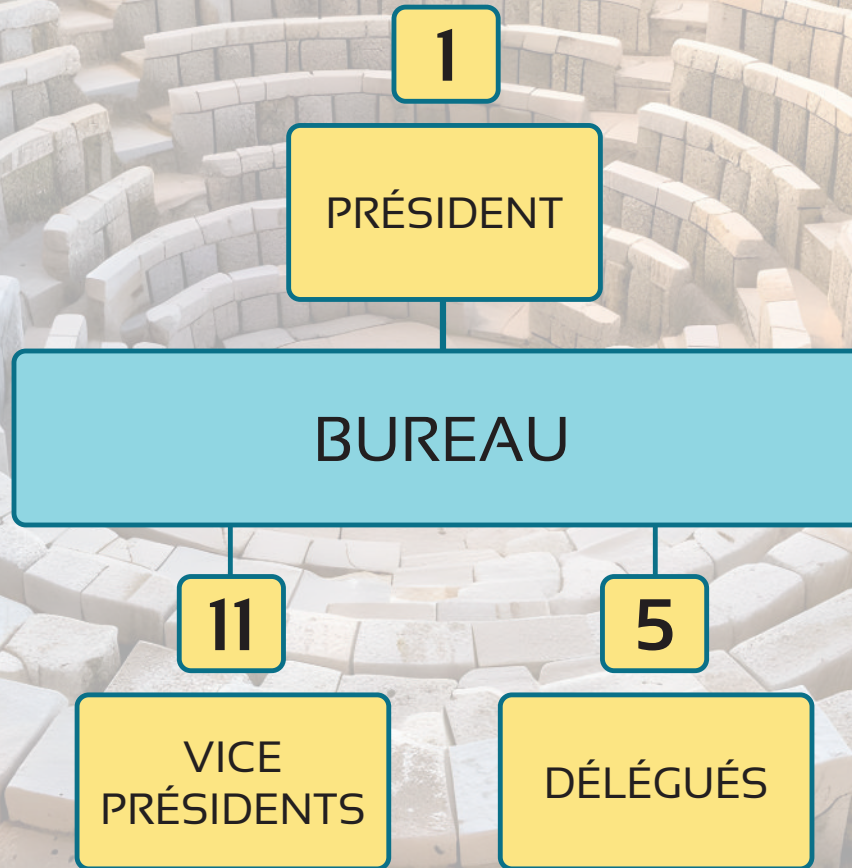
Indicateurs	CCTHPN
Naissances domiciliées	153
Décès domiciliés	309

Source : INSEE, Etat civil - 2022

LES INSTANCES

Les élus communautaires siègeront jusqu'en 2026 au sein du Conseil communautaire qui étudie les projets de délibérations à l'ordre du jour.

Le nombre de sièges par commune est calculé en fonction de la population selon la répartition "de droit commun". Les communes sont représentées par 58 conseillers communautaires qui ont été élus en 2020.



Le rôle du Président est d'impulser la stratégie communautaire et de définir collectivement la feuille de route politique. Sa mission consiste à mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil Communautaire.

Les Vice-présidents reçoivent délégation de fonctions du Président. Chacun porte et anime une commission ou une instance spécifique.



Dominique BOUSQUET - Président de la CCTHPN



Roland MOULINER
Vice-Président délégué aux finances et à la politique de la santé



Jean-Jacques DUMONTET
Vice-Président délégué à l'administration générale, l'action sociale et la transition écologique



Francine BOURRA
Vice-Présidente déléguée à l'économie



Dominique DURAND
Vice-Président délégué au tourisme



Lionel ARMAGHANIAN
Vice-Président délégué aux réseaux, aux travaux et aux services



Bertrand CAGNIART
Vice-Président délégué à l'urbanisme



Stéphane ROUDIER
Vice-Président délégué aux politiques contractuelles - GEMAPI



Régine ANGLARD
Vice-Présidente déléguée à la culture et à la politique enfance et jeunesse



Claude SAUTIER
Vice-Président délégué à la communication, aux transports scolaires et à la politique sportive



Jean-Marie CHANQUOI
Vice-Président délégué à l'agriculture et à la conduite des travaux



Daniel BARIL
Vice-Président délégué à l'habitat (OPAH - ORT)

5 #M. Jean BOUSQUET - Maire de Terrasson-Lavilledieu #Mme Nicole DUBREUIL-RAVIDAT - Déléguée Centre Social et espace France Services-Thenon
#M. Frédéric GAUTHIER - Maire-adjoint de Terrasson-Lavilledieu #Mme Elodie REBEYROL - Déléguée Centre Social et espace France Services-annexe
Délégués Hautefort #M. Jean-Yves VERGNE - Maire-adjoint de Terrasson-Lavilledieu



7
conseils



134
délibérations



64
décisions



20
arrêtés

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communes	Population	Élus
Ajat	292	1
Auriac du Périgord	401	1
Azerat	434	1
Badefols d'Ans	398	1
Bars	240	1
Beauregard de Terrasson	679	1
Boisseuilh	113	1
Châtres	182	1
Côteaux Périgourdins	556	1
Chourgnac d'Ans	66	1
Condat sur Vèrère	871	2
Coubjours	111	1
Fossemagne	548	1
Gabillou	95	1
Granges d'Ans	145	1
Hautefort	818	2
La Bachellerie	895	2
La Cassagne	153	1
La Chapelle St Jean	86	1

Communes	Population	Élus
La Feuillade	788	1
La Dornac	401	1
Le Lardin St Lazare	1907	4
Limeyrat	434	1
Montagnac d'Auberoche	133	1
Nailhac	293	1
Pazayac	827	2
Peyrignac	581	1
St Rabier	583	1
Ste Eulalie d'Ans	297	1
Ste Orse	352	1
Ste Trie	112	1
Teillots	99	1
Temple Laguyon	35	1
Terrasson-Lavilledieu	6261	14
Thenon	1257	2
Tourtoirac	636	1
Villac	274	1
Total	22 353	58

5

Bureaux Communautaires

Commissions Thématiques

10

COMMISSIONS

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

ACTION SOCIALE

AMÉNAGEMENT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

HABITAT & REVITALISATION

RÉSEAUX ET SERVICES

COMMUNICATION

Les commissions sont composées de représentants communautaires et de représentants des communes. Elles préparent les dossiers et les projets de la CCTHPN et émettent un avis consultatif à l'attention du conseil communautaire.

LES COMPÉTENCES

Certaines compétences sont déléguées à des structures disposant d'une personnalité juridique propre : le **C.I.A.S.** (Centre Intercommunal d'Action Sociale) avec son Conseil d'Administration et l'**Office de Tourisme** communautaire sous forme d'établissement public industriel et commercial avec son Comité Directeur.



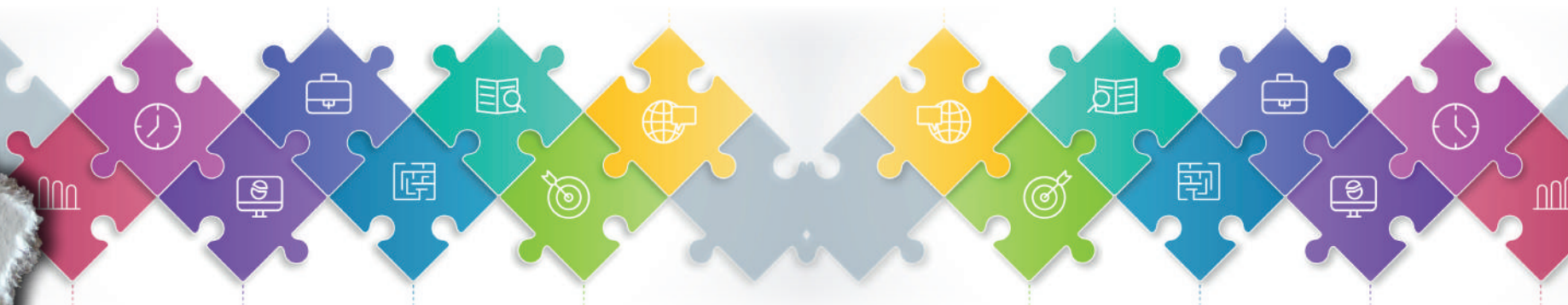
Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

OBLIGATOIRES

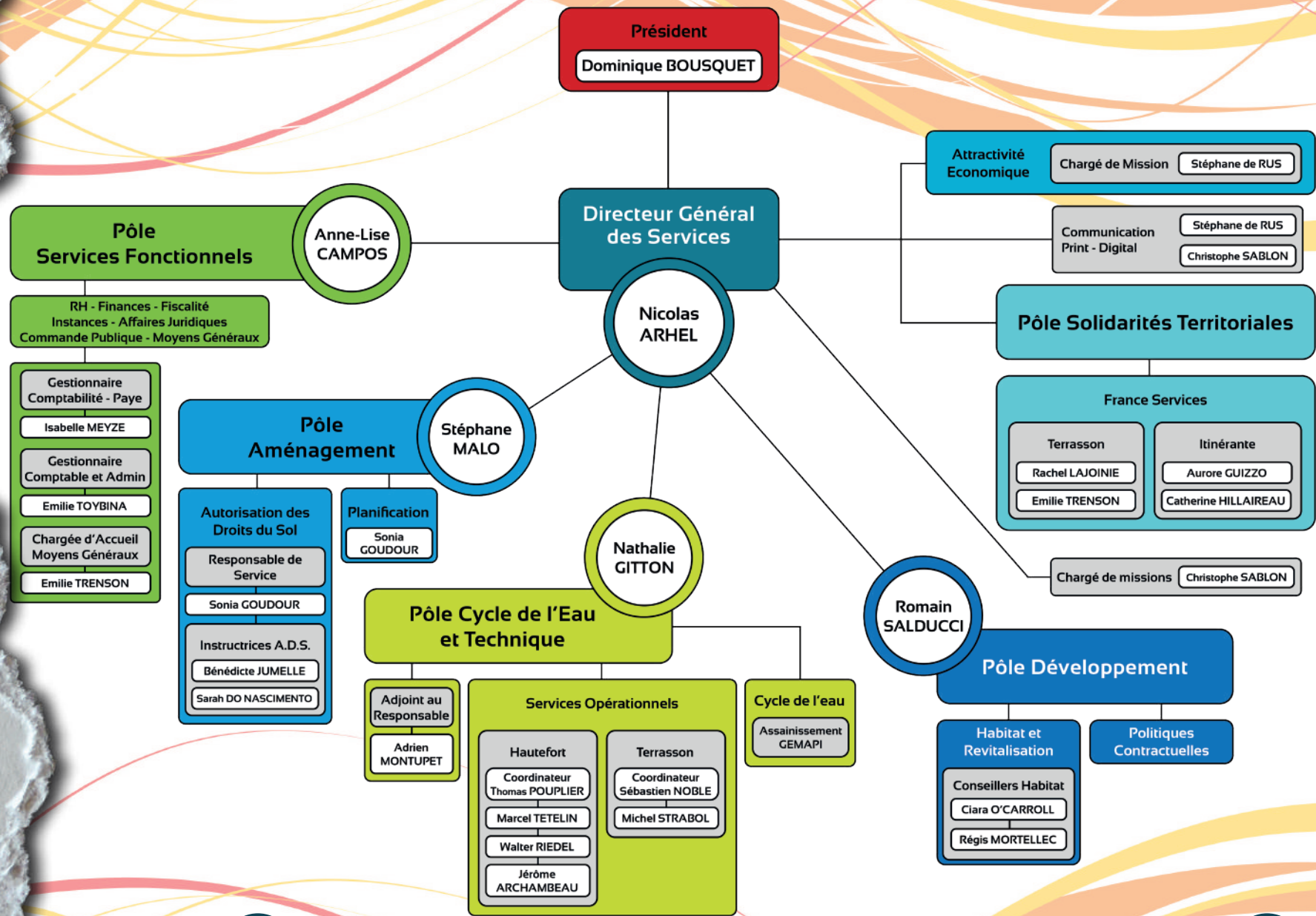
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET
TOURISTIQUE**
GÉMAPI
GESTION DES DÉCHETS
ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

SUPPLÉMENTAIRES

POLITIQUE DE L'HABITAT
**PROTECTION ET MISE EN VALEUR
DE L'ENVIRONNEMENT**
POLITIQUE ENFANCE - JEUNESSE
**ACTION SOCIALE A DESTINATION
DES AINÉS**



ORGANISATION



26
Agents
24,37 ETP*

13
Hommes

13
Femmes

47
Age moyen

LES FINANCES

Le budget de la Communauté de Communes se compose d'un budget principal et de deux budgets annexes.



25.87 M€
BUDGET CUMULÉ



17.67 M€
FONCTIONNEMENT



8.2 M€
INVESTISSEMENTS

1000

Enfance - Jeunesse 13.73 €

Personnes âgées 12.68 €

Services Techniques 10.75 €

Aménagement 9.77 €

Tourisme 8.52 €

Habitat 7.99 €

Economie 6.52 €

Communes 4.97 €

Santé 4.24 €

France Services 4.10 €

Numérique 3.88 €

Développement 3.83 €

GEMAPI 2.40 €

Social 1.92 €

Culture 1.30 €

Mobilité 1.30 €

Activités sportives 1.24 €

Communication 0.84 €

BUDGET PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT

Comptes Administratifs

Recettes

Dépenses

+ 1 721 150 €

R 13 641 766 €

D 11 920 616 €



Produits des services et ventes

102 660 €

Fiscalité

7 698 237 €

Dotations, subventions et participations

2 430 986 €

Revenus des immeubles

60 148 €

Produits financiers

6 448 €

Produits exceptionnels

1 385 390 €

Atténuation de charges

820 €

Amortissements

631 569 €

Résultat reporté 2022

1 325 508 €



Charges à caractère général

863 659 €

Charges de personnel

1 310 756 €

Reversement de fiscalité aux communes

4 697 445 €

Charges de gestion courante

2 787 936 €

Charges financières

15 499 €

Charges exceptionnelles

14 867 €

Amortissements

2 230 454 €



BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENTS

Comptes Administratifs

Recettes

Dépenses



287 245 €



R

3 422 260 €

D

3 709 505 €

Opérations d'ordre de transfert
Autres immobilisations financières
Dotations fonds divers et réserves
Subventions d'investissement
Emprunts et dettes assimilées
Excédent reporté

2 230 453 €

45 914 €

27 200 €

500 482 €

436 542 €

181 669 €

Opérations transfert entre section
Dotations, fonds divers, réserves
Remboursement d'emprunts
Subventions d'investissement
Immobilisations incorporelles
Immobilisations corporelles

631 570 €

69 458 €

2 255 583 €

254 511 €

142 529 €

355 854 €

R

1 797 658 €

Produits des services et ventes	956 731 €
Subventions d'exploitation	14 675 €
Produits exceptionnels	34 881 €
Amortissements	43 701 €
Résultat reporté	747 670 €

D

776 966 €

Charges à caractère général	171 850 €
Charges de personnel	138 770 €
Charges financières	166 246 €
Charges exceptionnelles	100 €
Amortissements	300 000 €

+

1 020 692 €

R

6 968 440 €

Produits des services, du domaine, ventes	838 559 €
Dotations et participations	57 886 €
Amortissements	34 906 €
Résultat reporté	2 655 721 €
Stock terrains	3 381 368 €

D

4 109 558 €

Charges à caractère général	439 664 €
Charges financières	34 905 €
Amortissements	34 906 €
Stock terrains	3 600 083 €

+

2 858 882 €

BUDGET ANNEXE - INVESTISSEMENTS

Comptes Administratifs

Les opérations du budget d'investissement entraînent la modification de la valeur du patrimoine de la collectivité : travaux, construction de bâtiments et du remboursement des emprunts par exemple.

R

1 171 297 €

Subventions d'investissements	499 337 €
Dotation, fonds divers et réserves	148 391 €
Réserves	223 569 €
Recettes d'ordre	300 000 €

D

1 884 164 €

Remboursement d'emprunts	321 734 €
Dépenses d'ordre	43 700 €
Total des opérations d'équipement	1 518 730 €

-

712 867 €

R

3 600 083 €

Opération d'ordre de transfert	3 600 083 €
--------------------------------	-------------

D

3 432 399 €

Remboursement d'emprunts	51 030 €
Amortissements	18 648 €
Opération d'ordre de transfert	3 362 721 €

+

167 684 €

Un Équilibre Territorial



LE PROJET

Le projet intercommunal se base sur 4 axes d'interventions et de développement. C'est un équilibre à la fois thématique mais également territorial qui est recherché dans l'intervention publique communautaire.

Une offre économique et une attractivité à développer

Une offre de services multi-générationnels

Consacrer l'espace communautaire comme un espace de solidarités

Une attractivité spatiale en matière d'aménagement, d'habitat et de développement durable



Une offre économique et une attractivité à développer

Le développement économique du territoire est la préoccupation majeure des élus qui multiplient les partenariats et les actions en ce sens. La CCTHPN se pose comme un guichet unique et fait le lien avec les partenaires que sont la Région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental de la Dordogne.

Nouvelle Convention du SRDEII* de la Région Nouvelle-Aquitaine 2023-2027

**Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation*

Conventionner sur la base du SRDEII de la Nouvelle-Aquitaine permet à la CCTHPN de prendre la compétence en matière d'aides financières aux entreprises et de pouvoir participer à la dynamique entrepreneuriale et économique de son Territoire.

4 PRIORITÉS

- ✔ L'immobilier d'entreprise
- ✔ Renforcer notre souveraineté par l'innovation responsable
- ✔ Placer l'Humain et l'équilibre des territoires au coeur du développement
- ✔ Accélérer les transitions au service de la compétitivité économique et de l'emploi

12 CHANTIERS

- ✔ Consolider les atouts du territoire
- ✔ Encourager la création d'entreprise
- ✔ Répondre aux enjeux du financement
- ✔ Renforcer l'économie sociale et solidaire
- ✔ Structuration de l'innovation touristique
- ✔ Prévenir et accompagner les transmissions...
- ✔ Rendre les entreprises néo-aquitaines plus attractives
- ✔ Favoriser la sobriété et la sécurité numérique des entreprises
- ✔ Faciliter l'orientation, l'insertion et la formation tout au long de la vie
- ✔ Engager les entreprises ... vers l'usine du futur innovante et responsable
- ✔ Soutenir la transition énergétique et la sortie des énergies fossiles de l'économie
- ✔ Développer la responsabilité sociétale, environnementale et territoriale de l'entreprise



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



Communauté de Communes
**Terrassonnais
Haut Périgord Noir**

Une offre économique et une attractivité à développer

Le développement économique du Territoire s'appuie sur des partenariats dans lesquels la Communauté de Communes participe financièrement.

Les Eco-Socio Conditionnalités de la Convention SRDEII

Notre règlement d'intervention, adossé à celui de la Région Nouvelle-Aquitaine, intègre désormais des critères écologiques et sociaux, afin de conditionner l'accès aux aides. Ainsi, tout bénéficiaire des aides – qu'il s'agisse d'une entreprise, d'une association ou d'une collectivité – devra désormais respecter quatre éco-socio-conditionnalités :

- ✔ le non-reversement des dividendes,
- ✔ le remboursement de l'aide en cas de délocalisation (même partielle),
- ✔ le maintien de l'emploi sur le territoire (sauf circonstances exceptionnelles, comme une crise sanitaire ou géopolitique),
- ✔ l'information du Comité social et économique (CSE) des aides octroyées (pour les entreprises de plus de 50 salariés).

Partenaires Economiques



14 Salons de promotion du territoire et autres évènements

3 Réseaux d'Entreprises d'envergure nationale

2 Projets d'implantations locales aboutis - Exogènes

Pays du Périgord Noir



Votre futur **local professionnel** est sur la **BLVE.fr**



A l'initiative du projet de création d'un site internet regroupant les locaux professionnels disponibles sur son territoire, la CCTHPN a coconstruit et a cofinancé, à l'échelle du Pays Périgord Noir, la Bourse des Locaux Vacants d'Entreprises.

Ce site d'accès gratuit est un outil complémentaire de la promotion des opportunités d'implantations sur nos territoires et une volonté de faciliter les reprises d'activités.

L'offre s'est enrichie des terrains disponibles ainsi que des exploitations agricoles et fonds de commerce sur tout notre territoire et celui du Pays.

Une offre économique et une attractivité à développer

Le développement économique du Territoire s'appuie sur des partenariats dans lesquels la Communauté de Communes participe financièrement.

Aides directes déléguées aux partenaires



Entreprises accompagnées **17**

Subventions et Prêts d'honneurs **200 405 €**

Prêts Bancaires associés
Effet levier de 6.9 **1 350 855 €**

Conventionnement CCTHPN
+ Fond Intercommunal **50 526 €**

Action Collective de Proximité

2 Dossiers de subventions validés

17 625 € Subventions : 51% Région + 49% EPCI

116 048 € Investissements des entreprises

Aides Economiques directes - CCTHPN

Conventions d'aides **20**

Total des Aides **91 170.75 €**

Investissements prévus **392 699 €**

Budget Global Attribué aux Entreprises de la Communauté de Communes

Aides - Subventions - Prêts d'Honneur

359 726 €



Une offre économique et une attractivité à développer

La CCTHPN a constitué une réserve foncière pour être en capacité d'accueillir des projets d'installations d'entreprises sur notre territoire. La vitesse de remplissage des zones d'activités est cependant freinée par des fouilles archéologiques préventives...

Courant 2025

Bellevue - Thenon

8 lots disponibles (+ 1 réservé 31.12.23)
Superficies cessibles : 2 924 à 3 411 m²
Viabilisés Eau - Electricité - Voirie

Courant 2025

La Besse - Thenon

COMPLET

Le Rousset - Azerat

Les Broussilloux - Hautefort

3 lots encore disponibles
Superficies cessibles : 1 000 à 3 800m²
Viabilisés Eau - Electricité - Voirie

18
ha

Acquis sur Thenon - Terrasson

15
ha

En cours d'aménagements

16
ha

disponibles à la vente

Les Fauries - Terrasson

1 lot disponible (+ 1 réservé 06.09.23)
Superficie cessible de 9 378 m² environ
Viabilisés Eau - Electricité - Voirie

Foncier d'Entreprise



Courant 2025

Les Fauries II - Terrasson

Plusieurs lots disponibles - Modulables
Superficies cessibles : 1500 m² à 3 ha
Viabilisés Eau - Electricité - Voirie

Une offre économique et une attractivité à développer

Depuis le 1er janvier 2023, l'Office de Tourisme Vézère Périgord Noir est un Etablissement Public local à caractère Industriel ou Commercial, plus communément désigné comme un EPIC. Son siège social est domicilié au 58 avenue Jean Jaurès, dans le bâtiment de la CCTHPN à Terrasson-Lavilledieu.

TOURISME

COMITE DE DIRECTION

12 Titulaires
7 Élus
5 Professionnels

12 Suppléants
7 Élus
5 Professionnels

Président
M. Dominique DURAND

Vice-Présidents
M. Jean-Jacques DUMONTET
M. Frédéric GAUTHIER

7 salariés



2 saisonniers

HAUTEFORT
St AGNAN

THENON

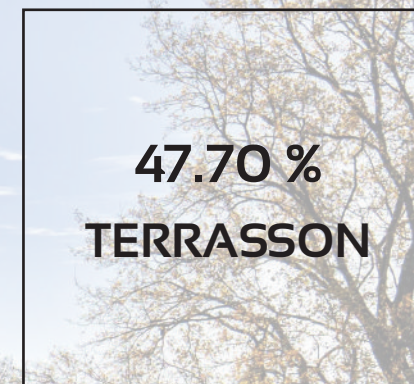
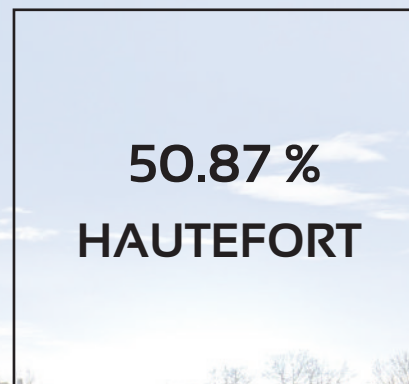


TERRASSON
LAVILLEDIEU

FRÉQUENTATION 2022-2023

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
3 041	803	771	549	632	543	1 922	3 601	3 295	9 805	18 501	7 669

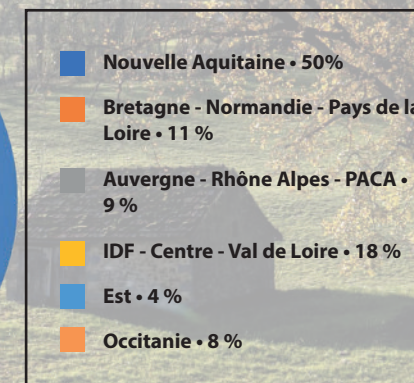
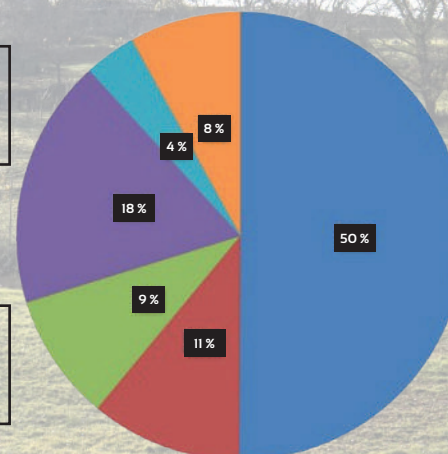
Agences	2022	2023
Terrasson	31 050	24 115
Hautefort	31 366	25 774
Thenon	564	216
Tourtoirac	1 611	1 027
Total	64 591	51 132



81 % FRANÇAIS

TOURISTES

19 % ETRANGERS



Une offre économique et une attractivité à développer

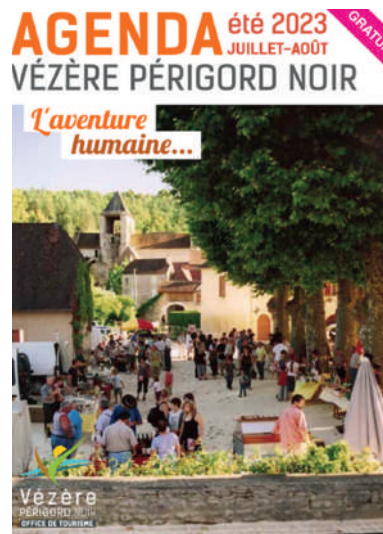
Promotion des actions



15 000
Exemplaires écoulés



L'Agenda valorise
les actions des partenaires



10 000
Exemplaires "été" écoulés



Partenaire majeur des
événements sur le territoire



60 Artisans d'art
2 320 Visiteurs



300 Pass' distribués



17 Parcours labélisés FFCT*
4 Niveaux de difficulté balisés
* Fédération Française de CycloTourisme

7 160
Joueurs
Tourtoirac

6 640
Joueurs
Hautefort

6 500
Joueurs
Terrasson



Consacrer l'espace communautaire comme un espace de solidarités

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Terrassonnais est l'organisme gestionnaire du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

Il est le 1^{er} interlocuteur social des bénéficiaires de par sa proximité et son attachement au territoire.

Le Conseil d'Administration instruit et statue sur les demandes suivantes :

- Dossiers d'aides sociales
- Admissions au SAAD
- Admissions au Service Portage des repas
- Proposition budgétaire



632
Bénéficiaires

100
Agents

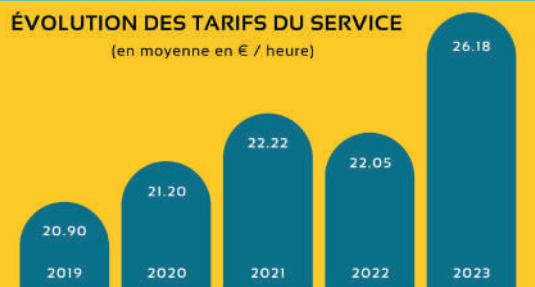
5 ans
Temps moyen d'accompagnement
des bénéficiaires



Prestations Proposées

- Aide à la toilette et à l'habillage
- Aide à l'entretien du logement...
- Temps de présence
- Accompagnements extérieurs
- Aide à la préparation des repas

ÉVOLUTION DES TARIFS DU SERVICE (en moyenne en € / heure)

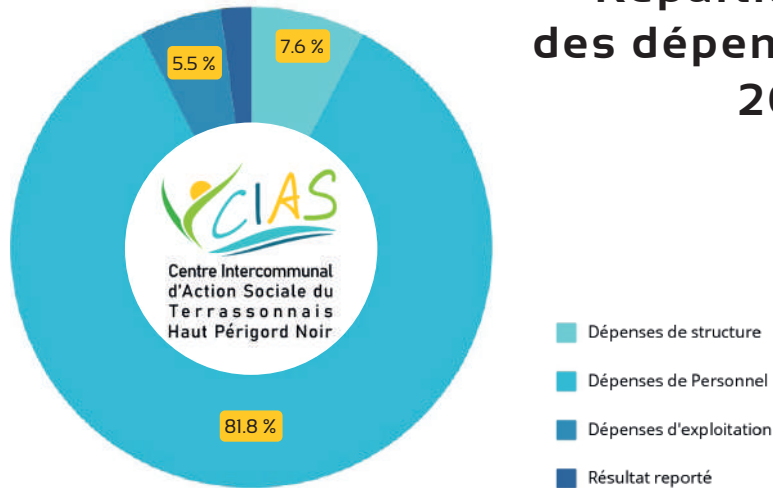


Alors que les exercices des années précédentes nous avaient laissé des perspectives intéressantes en matière de développement de l'activité, l'année 2023 confirme l'effet plateau du nombre d'heures d'interventions réalisées chez les bénéficiaires.

Cela représente un accompagnement de 470 000 € par an par la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir.

Le SAAD n'applique pas de facturation aux usagers pour les kilomètres effectués par les agents pendant les interventions au regard de l'intégration du coût de la flotte des véhicules dans la tarification avec la dotation départementale.

Répartition des dépenses 2023

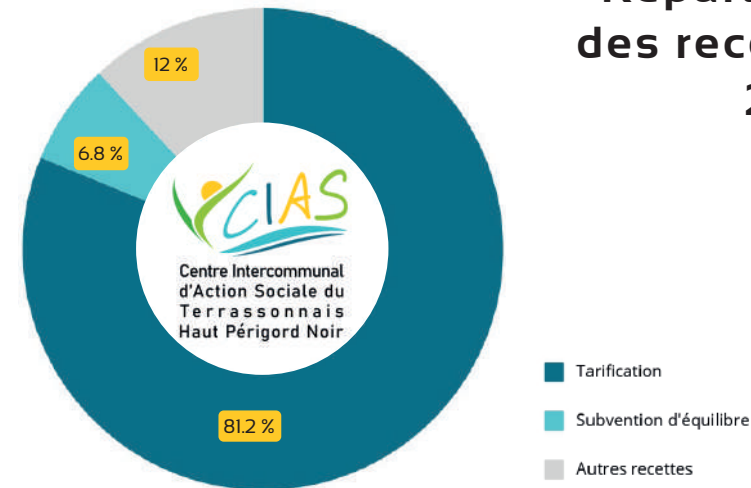


Résultat reporté de fonctionnement	70 178 €
Dépenses afférentes à l'exploitation	188 570.70 €
Dépenses afférentes au Personnel	2 896 645.18 €
Dépenses afférentes à la structure	260 831.73 €
Total des dépenses	3 416 225,61 €

Portage des repas

3 592 repas livrés/mois

Répartition des recettes 2023



Prod. Tarification et Dotations	2 044 377.47€
Prod. Tarification Usagers	668 457.64€
Prod. Organismes	168 809.44 €
Remboursements S/Rem Personnel	67 685.64 €
Subvention d'équilibre Interco.	228 258.69 €
Produits Financiers	162 791.68 €
Total des recettes	3 340 380.56 €

La diminution des repas livrés amorcée en 2021 s'est confirmée aussi en 2023 avec une baisse de 5% sur l'année.

Une offre de services multi-générationnels



Permanences dans vos communes.



Restez informés

<https://www.ccthpn.fr>

17/01/22		18/01/22		19/01/22		20/01/22		21/01/22		24/01/22		25/01/22			
Ste TRIE	09h45 - 11h45	MONTAGNAC	10h00 - 11h30	TEMPLE L.	09h30 - 11h30	TERRASSON	08h15 - 12h00	LE LARDIN		FOSSEMAGNE	09h45-12h30	Ste EULALIE	10h00-11h30		
TEILLOTS	12h00 - 13h30	AJAT	11h45 - 13h15	GRANGES D'ANS	11h45 - 13h15	PAZAYAC	13h30 - 15h00			AURIAC DU P.	13h45-16h15	CHOURGNAC	11h45-13h15		
COUBJOURS	14h45 - 16h15	AZERAT	14h30 - 16h30	PEYRIGNAC	14h30 - 16h30	LA FEUILLADE	15h15 - 16h45					GABILLOU	14h30-16h30		
26/01/22		27/01/22		28/01/22		31/01/22		01/02/22		02/02/22		03/02/22			
BOISSEUILH	09h45 - 11h45	TERRASSON	CONDAT	09h15 - 10h45	BADEFOLS D.	09h45 - 11h45	Ste ORSE	09h45 - 11h15	TOURTOIRAC	09h45-12h30	TERRASSON	08h15-12h00			
NAILHAC	12h00 - 13h30		BEAUREGARD	11h00 - 12h30	CHATRES	12h00 - 13h30	LIMEYRAT	11h30 - 13h00				LA BACHELLERIE	14h00-16h30		
LA CHAPELLE	14h45 - 16h15	08h15 - 12h00	LES COTEAUX	14h00 - 16h45	VILLAC	14h45 - 16h15	BARS	14h15 - 16h30			St RABIER	14h00-16h30			
04/02/22		07/02/22		08/02/22		09/02/22		10/02/22		11/02/22		14/02/22			
LA CASSAGNE	09h00 - 11h00	Ste TRIE	09h45 - 11h45	MONTAGNAC	10h00 - 11h30	TEMPLE L.	09h30 - 11h30	TERRASSON	08h15 - 12h00	LE LARDIN	09h45 - 12h30	Ste EULALIE	10h00 - 11h30		
				AJAT	11h45 - 13h15	GRANGES D'ANS	11h45 - 13h15	PAZAYAC	13h30 - 15h00			CHOURGNAC	11h45 - 13h15		
				RAT	14h30 - 16h30	PEYRIGNAC	14h30 - 16h30	LA FEUILLADE	15h15 - 16h45			GABILLOU	14h30 - 16h30		
15/02/22		18/02/22		21/02/22		24/02/22		27/02/22		01/03/22		04/03/22			



HORAIRES

DE VOTRE ESPACE FRANCE SERVICES



Lundi 10h - 12h # 14h - 16h
 Mardi 10h - 12h # 14h - 16h
 Mercredi 09h - 13h # 14h - 17h
 Jeudi 09h - 13h # 14h - 16h
 Vendredi 10h - 12h # 14h - 16h

05 53 50 96 19
efsterrasson@ccthpn.fr

6

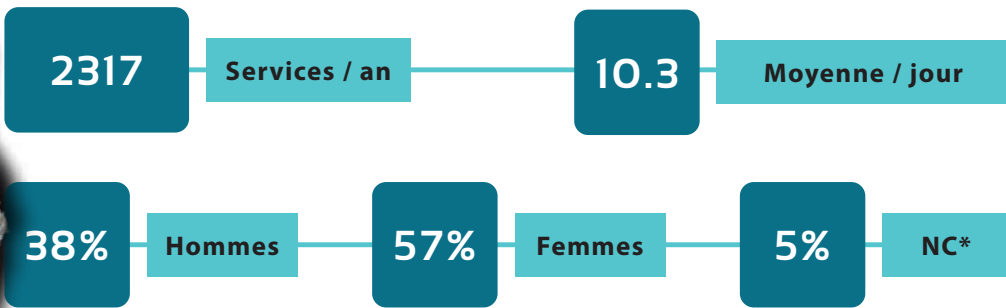
Conseillères France Services



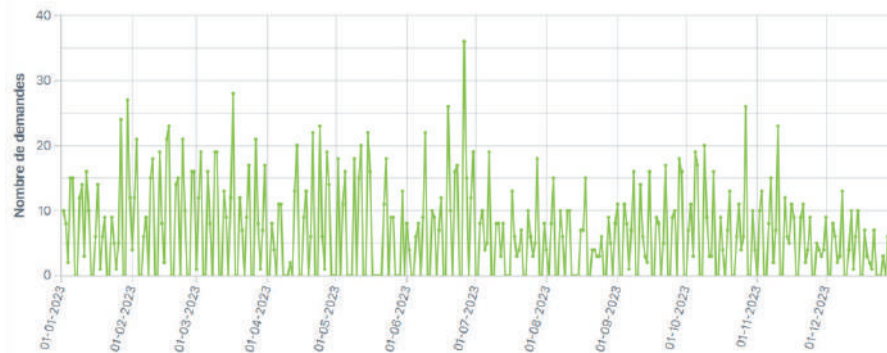
Communauté de Communes
Terrassonnais Haut Périgord Noir

Une offre de services multi-générationnels

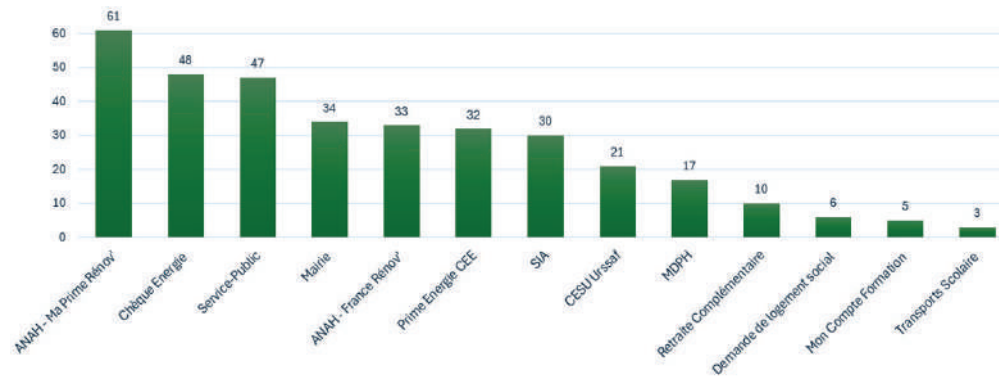
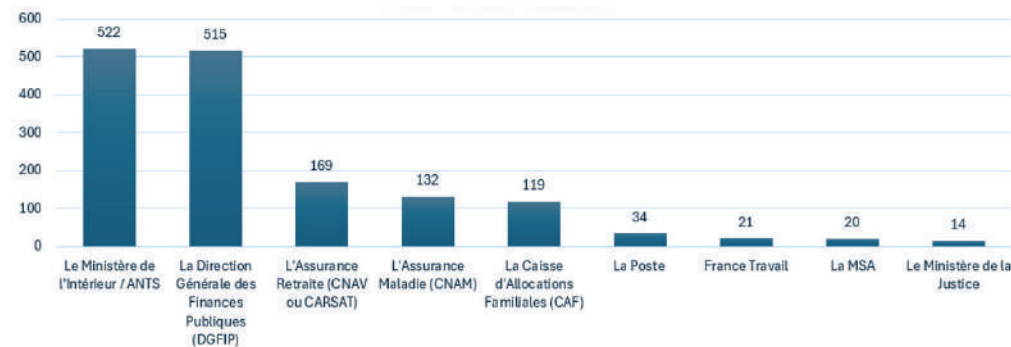
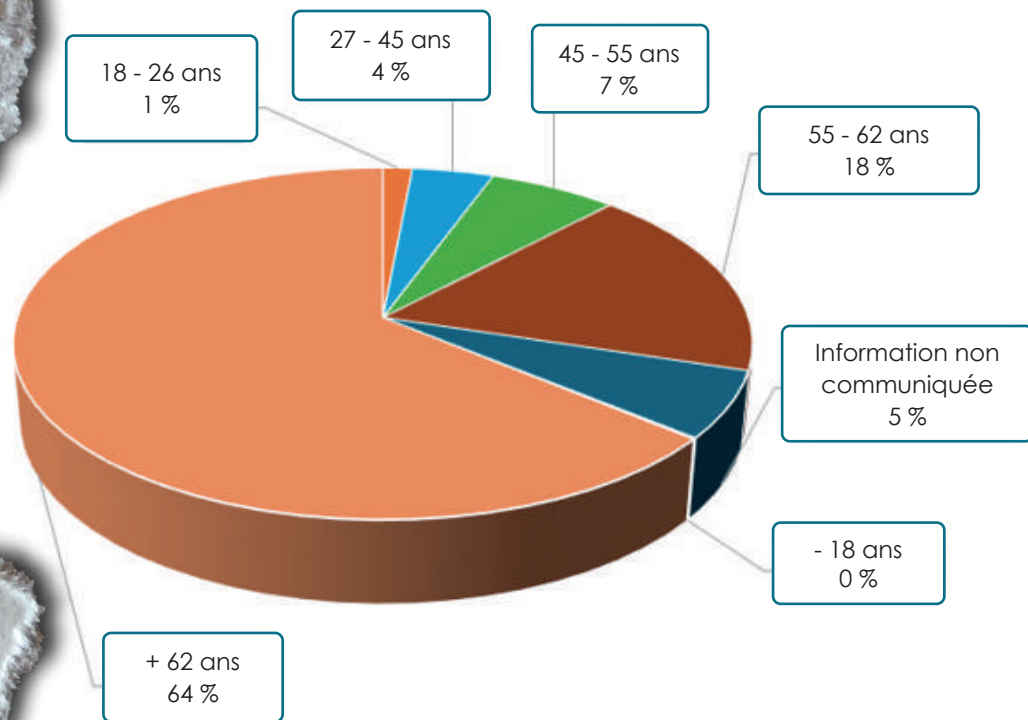
France Services Itinérante



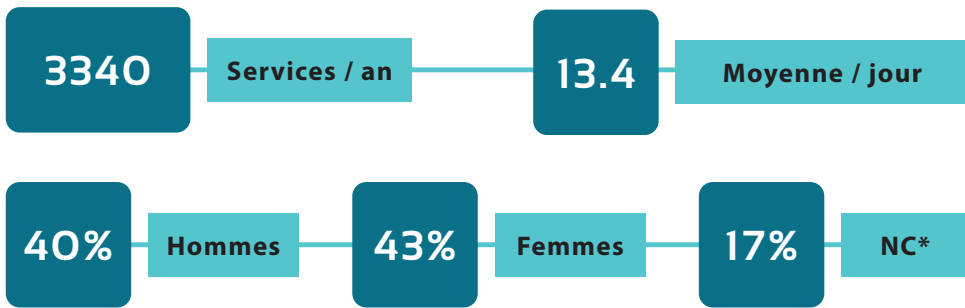
*non communiqué



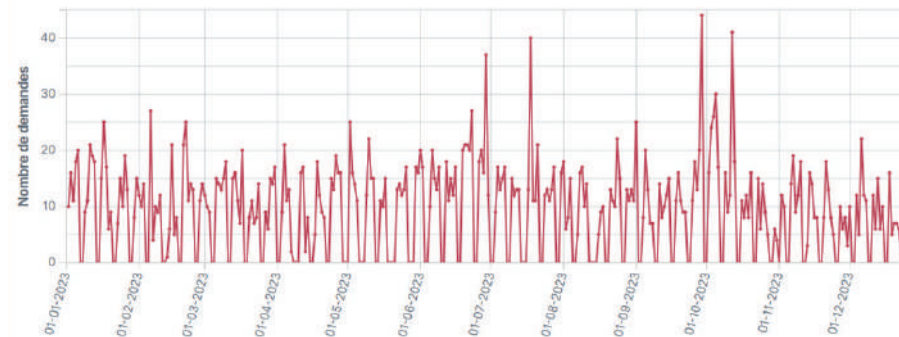
Analyse de la fréquentation



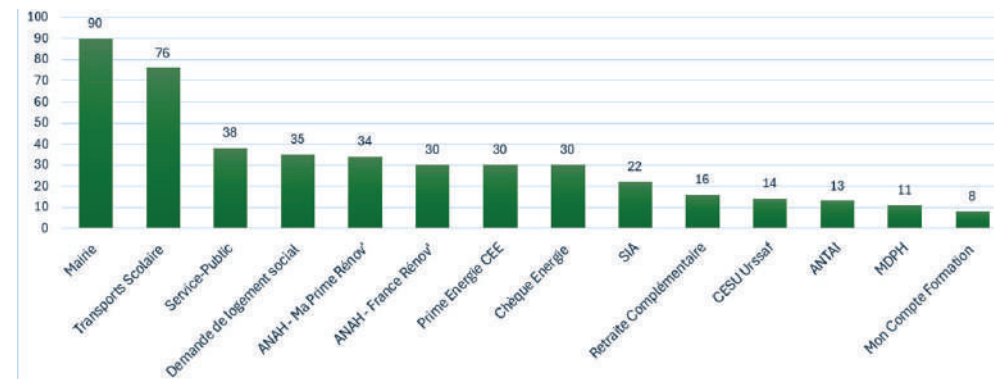
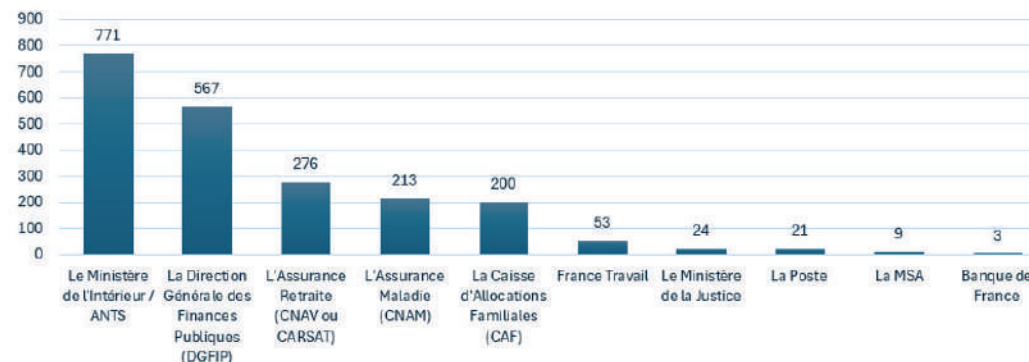
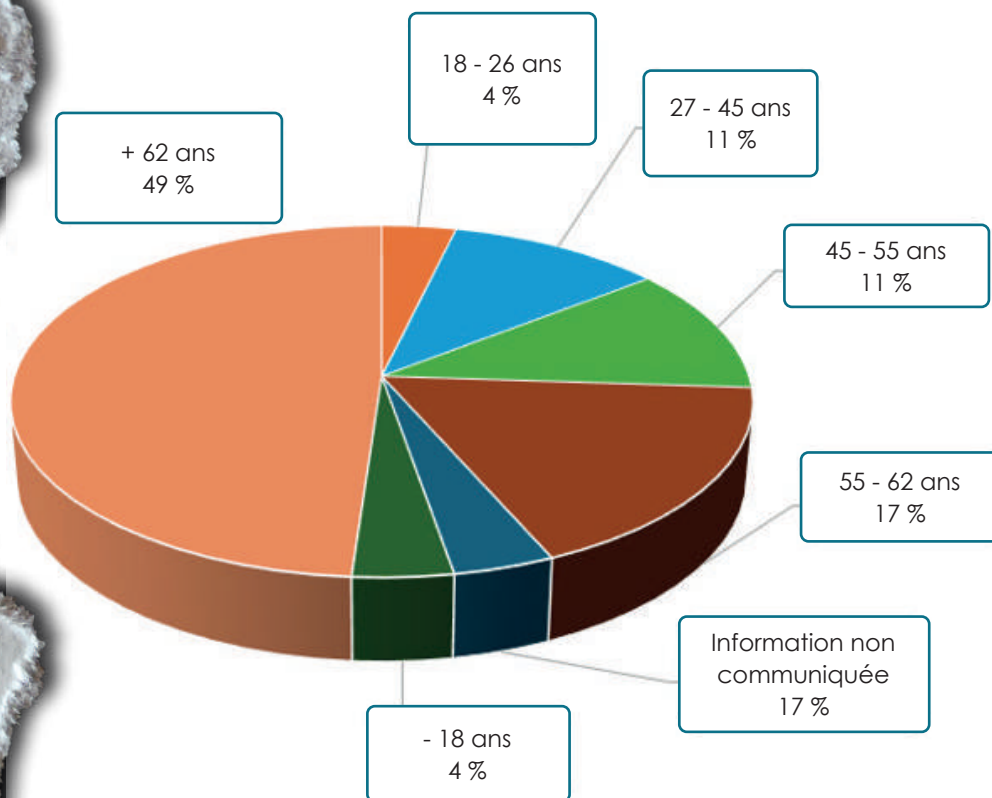
Une offre de services multi-générationnels



*non communiqué

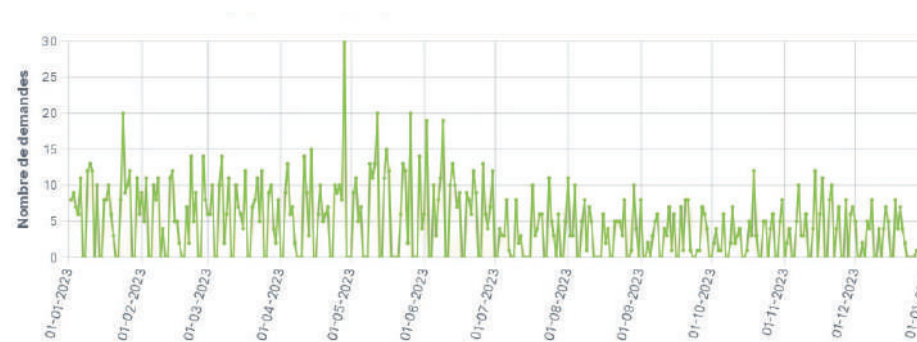
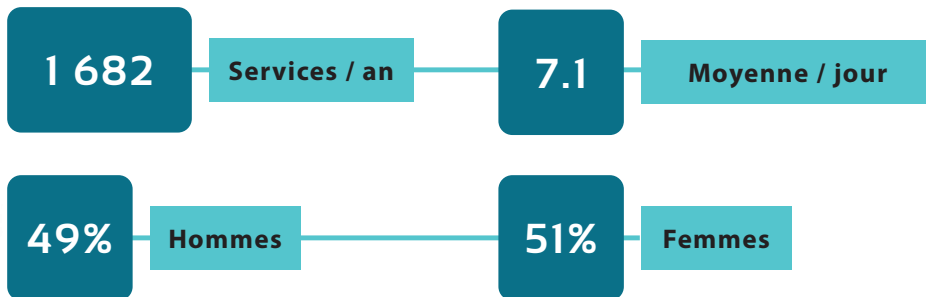


Analyse de la fréquentation

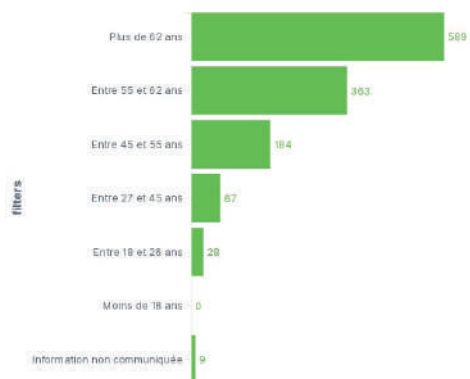


Une offre de services multi-générationnels

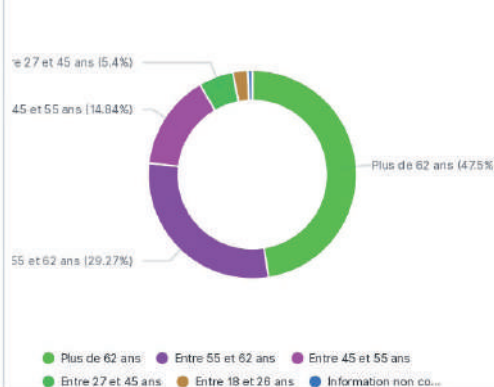
France Services Thenon + Hautefort



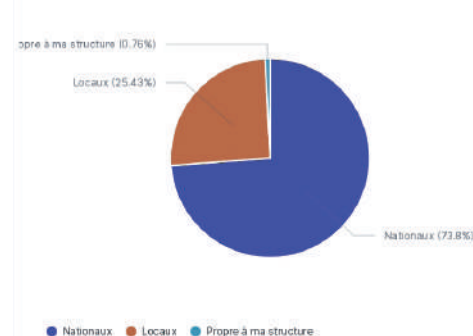
Répartition par tranche d'âge des usagers



Répartition par tranche d'âge des usagers (en pourcentage)



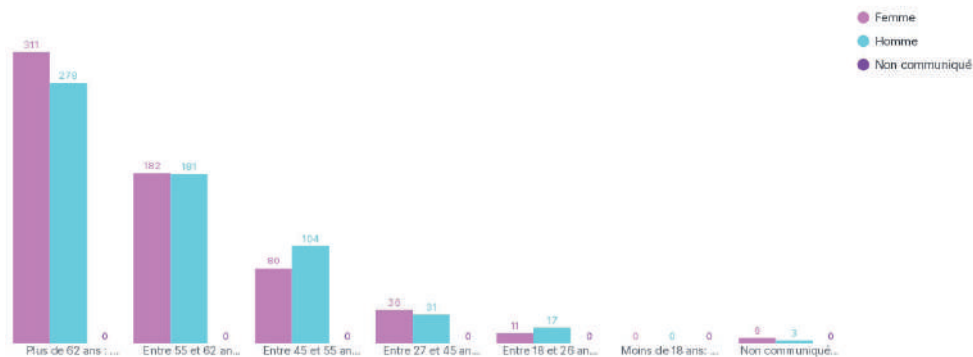
Répartition des types de partenaire et Accompagnement propre à la structure



Top 10 des partenaires locaux

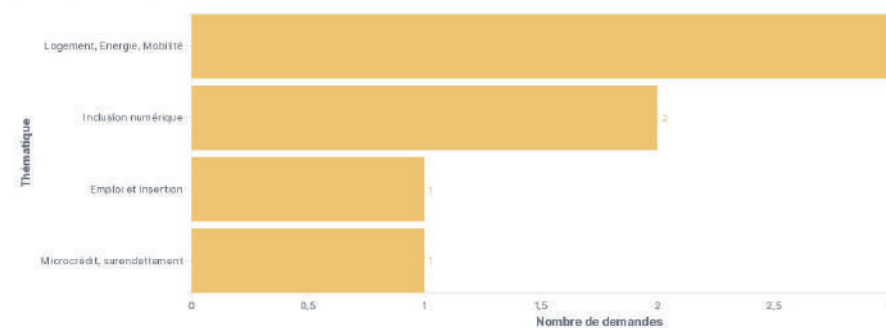
Partenaire	Nombre d'accompagnements
Mission locale	32
MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées	14
SA	13
Logement	11
Consultation mail	10
maprimenov	10
Le Ministère de la Justice	8
URSSAF	8
Accompagnement numérique	7
Indemnité carburant	7

Répartition des usagers par genre et par tranches d'âge



Analyse de la fréquentation

Répartition des thématiques pour l'Accompagnement propre à la structure



Une offre de services multi-générationnels

France Services "Aller vers"

Permanences - EHPAD au service de nos aînés

Dès la mise en place d'une France Services Itinérante, s'est posée la question de l'accessibilité du plus grand nombre à ce nouveau service de proximité, entièrement gratuit pour les usagers de notre Communauté de Communes.

Comme une évidence de solidarité envers nos aînés et leurs familles, nous avons proposé aux EHPAD de notre territoire d'accueillir des permanences afin de les accompagner dans leurs démarches administratives beaucoup plus spécifiques.

Les deux EHPAD de Terrasson, *La Roche Libère* et *Les quatre saisons*, ont accueilli le bus France Services avec enthousiasme, convaincus de tous les bénéfices induits par ces interactions pour leurs résidents et leurs familles.

La progression du volume des actes et du nombre de permanences le confirme d'une année sur l'autre.

25

Permanences

65

Actes

Santé


Impôts

Carte Nationale d'Identité

Allocation Logement Social

	PERMANENCES CONSEIL BUDGET	
	SERVICE GRATUIT	
	Vendredi 28 avril Vendredi 26 mai Vendredi 16 juin	
	ACCUEIL SUR RDV 05 53 06 41 11	
	58 av Jean Jaurès - Terrasson	

France Services - Journées Portes Ouvertes 2023	
	Vendredi 2 octobre 14h30 - 16h30
	Les Gestes qui Sauvent <ul style="list-style-type: none"> • Que faire en cas de malaise ? • Apprendre les bons gestes.
Salle de la Chartreuse - Animé par l'ASEPT	


14 h - 16 h
05 53 06 41 11
58 av Jean Jaurès - Terrasson

Portes Ouvertes 2023	
	Informations Inscriptions
	05 53 50 96 19
	efsterrasson@ccthpn.fr
	www.ccthpn.fr
	

Une offre de services multi-générationnels

La gestion, l'animation et le financement des actions en faveur de la jeunesse sont inscrites dans la **Convention Territoriale Globale** conclue avec la Caisse des Allocations Familiales.

En retenant la compétence Enfance et Jeunesse, la CCTHPN mène une politique de réponses aux besoins des habitants du territoire : les familles et leurs enfants ainsi que les jeunes adultes.

La CCTHPN se donne les moyens d'atteindre ses objectifs opérationnels

- elle subventionne les associations gestionnaires dans les domaines de la petite enfance et de la jeunesse pour la gestion des huit **Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)**.
- elle coordonne les actions des différentes structures afin de mieux piloter les réponses apportées aux besoins exprimés.
- elle participe au financement du Relais Petite Enfance «La Chartreuse» en collaboration avec la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme.

Les structures accompagnées



Montant consacré par l'intercommunalité sous forme de subvention : **365 145 €**



Contrat local d'action sociale



ALSH
Passerelle Vézère Haut Périgord Noir



ALSH
Fédération Léo Lagrange - Gestionnaire



Une offre de services multi-générationnels

La CAF assurait déjà le financement de la politique Enfance-Jeunesse comprenant les accueils de loisirs et les crèches. Depuis 2022, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, elle participe au financement de toutes les actions s'inscrivant dans le champs de l'action sociale.

Convention Territoriale Globale

CTG

La CTG, au-delà de conforter un partenariat historique avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Dordogne, a pour mission de financer et de développer l'offre d'accueil des enfants, les services et les équipements de soutien à la parentalité et l'animation de la vie sociale, sur l'ensemble de notre territoire.

La Convention Territoriale Globale nous donne les moyens de bâtir, avec efficacité, cohérence et coordination, une politique sociale de proximité avec l'ensemble des acteurs locaux. Pour le plus grand bénéfice de tous les habitants et en particulier celui des familles et de leurs enfants.



Les parties prenantes ont posé le diagnostic qui a défini les 4 thèmes principaux de l'action sociale.

Identifier les besoins des jeunes pour leur proposer des outils d'accès aux droits.

Mutualiser nos forces pour soutenir les projets de vacances portés par les structures d'accueil.

Plan d'action pour démocratiser l'accès aux outils numériques pour chacun.

Parentalité

Logement
Cadre de vie
Précarité
Insertion

Petite Enfance
Enfance

Jeunesse
Animation de la
Vie Sociale

Une offre de services multi-générationnels

La CAF assurait déjà le financement de la politique Enfance-Jeunesse comprenant les accueils de loisirs et les crèches. Depuis 2022, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, elle participe au financement de toutes les actions s'inscrivant dans le champs de l'action sociale.

Capacités d'Accueils

1

Maison des
Assistantes Maternelles

225

Places d'accueil
CCTHPN

$\frac{1}{3.5}$

Rapport
Agrément / Enfants

65

Assistantes
Maternelles

Liens avec les Familles

385

contacts avec les familles : mode
d'accueil, contrat de travail...

328

familles différentes ont
bénéficié d'une information

Liens avec les Enfants

53

Ateliers d'éveils

131

Enfants différents
bénéficiaires

12

Animations dédiées : bébés lecteurs et nageurs,
cirque, spectacles de Noël, soirées à thème.

Liens - Assistantes Maternelles

16

ont participé aux
ateliers d'éveils

784

Contacts

7

ont suivi une formation

Une attractivité d'aménagement, d'habitat et de développement durable

Une permanence avec l'Architecte des Bâtiments de France est ouverte une fois par mois à la communauté de communes sur rendez-vous.

MISSIONS ADS

- Instruction des demandes d'autorisation
- Assistance et conseil aux communes
- Assistance et conseil aux pétitionnaires & Pros
- Synthèse des avis - Propositions de décisions

SERVICE ADS

3
Titulaires
à temps complet

35 Communes
accompagnées

dont

22
Carte Communale

13
Plan Local d'Urbanisme

1
Commune Autonome
pour son instruction

1
Commune DDT*

1 621 dossiers traités

soit

885
Certificat d'Urbanisme

510
Déclaration Préalable

68
Permis de Construire

65
Autres

Déploiement de la dématérialisation

Effective pour toutes les communes et transmission au contrôle de légalité pour les 31 volontaires.

Règles d'Urbanisme

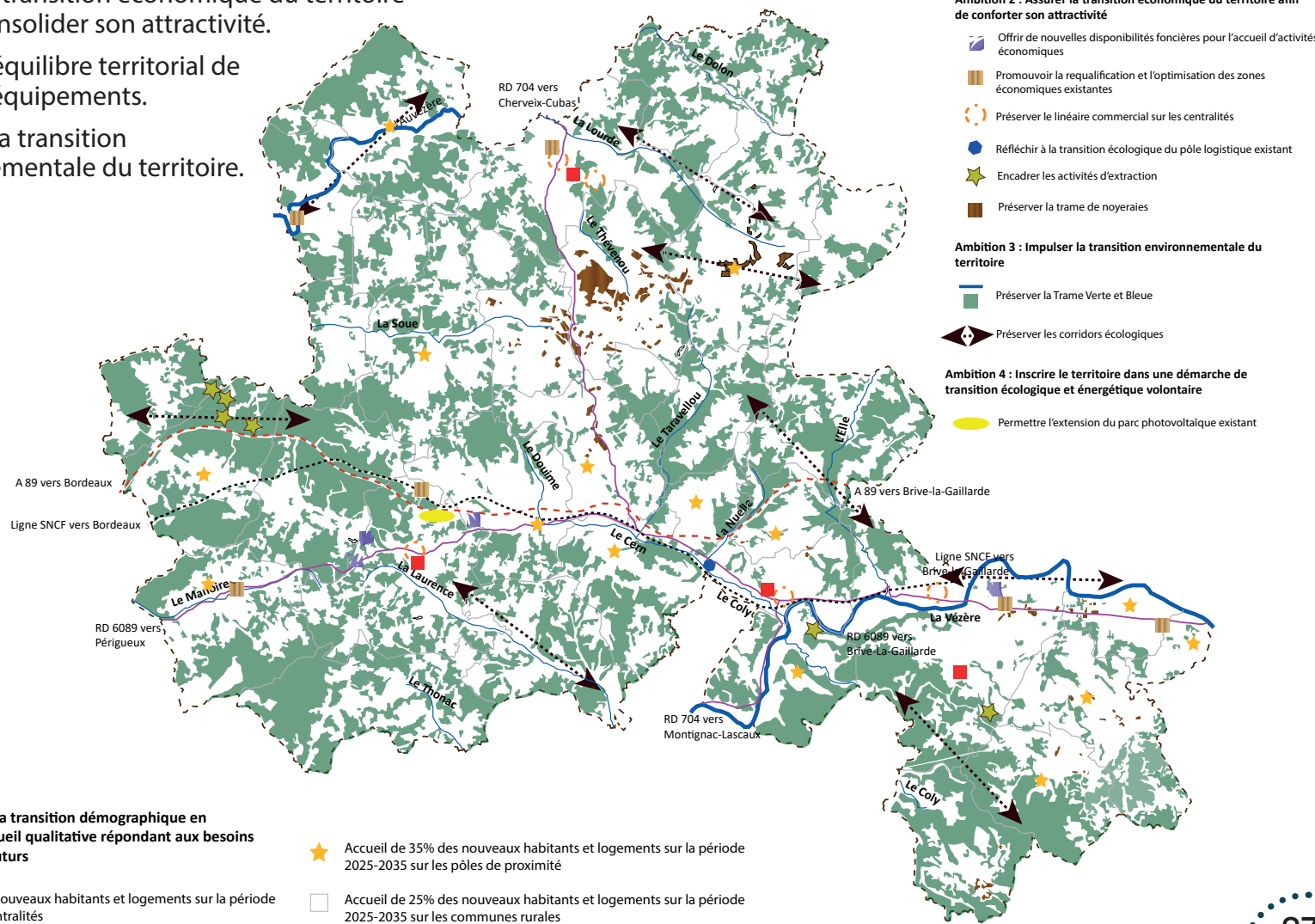
Les règles d'urbanisme s'imposent à tous avec ou sans autorisation et leur non respect est pénalement sanctionné.

Une attractivité d'aménagement, d'habitat et de développement durable

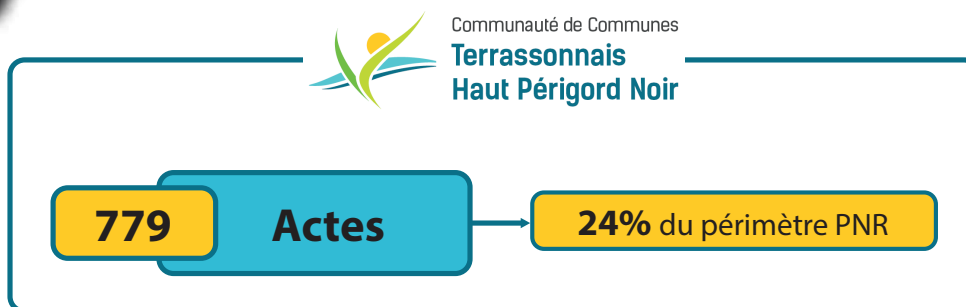
L'année a vu la finalisation du PADD, présenté en conférence des maires le 17 novembre 2023 et le 11 décembre 2023 aux Personnes Publiques Associées.

Les 5 ambitions du PADD - Plan d'Aménagement et de Développement Durables

- ✔ Promouvoir la transition démographique en proposant une offre d'accueil qualitative répondant aux besoins actuels et futurs.
- ✔ Inscrire le territoire dans une démarche de transition écologique et énergétique volontaire.
- ✔ Assurer la transition économique du territoire afin de consolider son attractivité.
- ✔ Veiller à l'équilibre territorial de l'offre en équipements.
- ✔ Impulser la transition environnementale du territoire.



Une attractivité d'aménagement, d'habitat et de développement durable



La CCTHPN et les cinq autres communautés de communes a porté, à l'échelle du Périgord Noir depuis 2022, l'Espace Conseil France Rénov' Périgord Noir Rénov'.

Ce service, dont la gestion a été confiée à la C.C. de la Vallée de l'Homme, a été la porte d'entrée de toutes les demandes concernant l'amélioration de l'habitat privé sur le territoire concerné en 2023.

Il a permis de renseigner, orienter et accompagner l'ensemble des ménages à l'échelle du Périgord Noir désireux de faire réaliser des travaux d'amélioration de leurs logements.

Les ménages aux revenus les plus modestes ont été orientés vers les opérations en faveur de l'amélioration de l'habitat, comme l'OPAH de la CCTHPN. Les autres ménages aux revenus supérieurs ont été accompagnés par Périgord Noir Rénov', en lien avec les différents espaces France Services.

Le Renov'Tour du 20.06.2023 - Thenon



Durant toute une matinée, une trentaine de personnes se sont arrêtées au stand pédagogique dédié à la rénovation de l'habitat. Sur place, les conseillers habitat ont pu renseigner les administrés du territoire de la CCTHPN sur les travaux pouvant être réalisés ainsi que les aides existantes en matière d'amélioration de l'habitat.



Une attractivité d'aménagement, d'habitat et de développement durable



OPÉRATION PROGRAMMÉE
d'AMÉLIORATION DE
L'HABITAT



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est une action engagée par la CCTHPN depuis 2022. Elle vise à la rénovation de logements anciens privés, dans un périmètre donné, pour une durée de cinq ans (2022-2027). Cette opération donne accès à des subventions publiques majorées. Les aides et les primes sont destinées aux propriétaires privés souhaitant réhabiliter leurs logements occupés ou loués, en tant que résidence principale, de plus de 15 ans et sous conditions.

Un accompagnement personnalisé, gratuit et neutre, est entièrement réalisé par le Service Habitat de la CCTHPN, composé d'un Responsable, de deux Conseillers Techniques et d'une Chargée d'accompagnement administratif et financier.

Ménages bénéficiaires **

45

Communes représentées

14

Ménages enregistrés ***

291



6 620 kWhep*/m²/an économisés

1 712 kg de Co²/m²/an épargnés

Soit l'équivalent du kilométrage
parcouru par 33 voitures citadines/an

1 243 222 €

Montant Travaux Générés

38 %

Entreprises CCTHPN

713 346 €

Aides Publiques Mobilisées

94 810 €

Aides de la CCTHPN

1 € versé par la CCTHPN a généré 5 € de Chiffre d'Affaires pour nos entreprises

*unité qui sert à mesurer la performance énergétique d'un logement

**dossiers déposés avec accord des aides au 29.09.2023

***Primo-contact à l'initiative du ménage porteur du projet

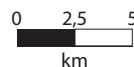
Une attractivité d'aménagement, d'habitat et de développement durable

Les missions liées au service de l'Assainissement Collectif, portées par la CCTHPN, sont la collecte, le transport, la dépollution, le contrôle de raccordement et l'élimination des boues produites.

Types de service

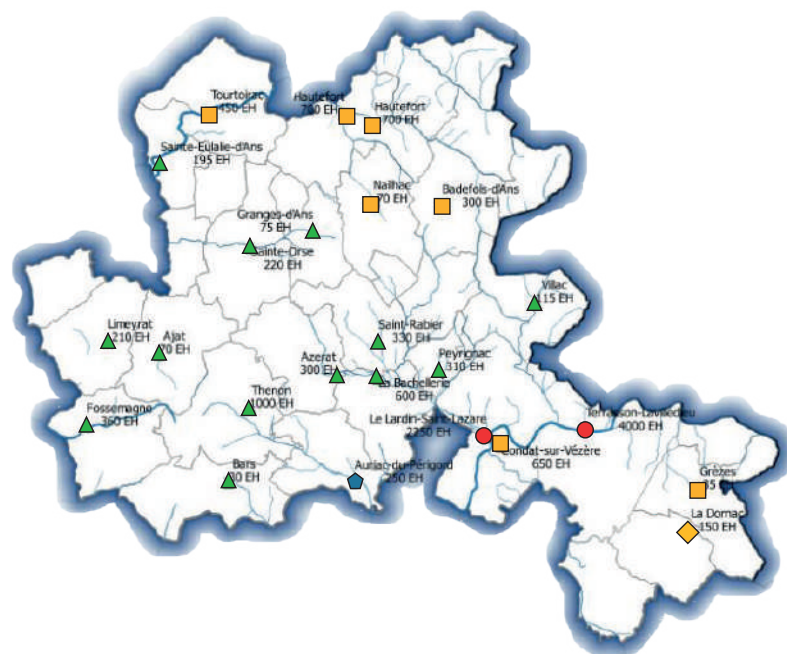


- Pas de service Assainissement Collectif
- Compétence Collecte
- Compétence Collecte et traitement

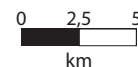


24

24 Systèmes d'assainissements



- Filtre à sable
- Filtres plantés de roseaux
- Boues activées
- Décanteur - Digesteur
- Lagunage naturel



Une attractivité d'aménagement, d'habitat et de développement durable

$$\text{Taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{Nombre d'abonnés desservis}}{\text{Nombre d'abonnés potentiels}} \times 100$$

Taux de desserte par le réseau

98.57

Quantité de boues issue des
ouvrages d'épuration
(en tonnes de matières sèches)

100 %

Taux de boues issues des ouvrages
d'épuration évacuées selon des filières
conformes à la réglementation

100 %

Conformité de la collecte des effluents
aux prescriptions définies aux
prescriptions nationales

40 Pts

Indice de connaissance des rejets au milieu
naturel par les réseaux de collecte
des eaux usées

Ajat	103 %	Limeyrat	87 %
Auriac du Périgord	94 %	Nailhac	85 %
Azerat	103 %	Peyrignac	95 %
La Bachellerie	84 %	Saint Rabier	55 %
Badefols d'Ans	83 %	Sainte Eulalie d'Ans	103 %
Bars	85 %	Sainte Orse	75 %
Condat	99 %	Thenon	95 %
Côteaux Périgourdins	92 %	Tourtoirac	76 %
Fossemaigne	107 %	Villac	68 %
Ladornac	106 %	Beauregard de Terrasson	109 %
La Feuillade	110 %	Le Lardin Saint Lazare	97 %
Grange d'Ans	36 %	Pazayac	101 %
Hautefort St Agnan	90 %	Terrasson Lavilledieu	113 %
Sur l'ensemble du Territoire de la CCTHPN			93 %

Une attractivité d'aménagement, d'habitat et de développement durable

Le service d'assainissement Collectif est assujéti à la TVA.
La fréquence de facturation est semestrielle.

Modalités de facturation

Régie			Part Fixe	Part Variable	Délégation de Service Public	Part Fixe	Part Variable
Ajat	Condat	Nailhac	118 €	1.48 € le m ³		118 €	1.48 € le m ³
Auriac du Périgord	Côteaux Périgourains	Peyrignac			Le Lardin Saint Lazare		
Azerat	Ladornac	Saint Rabier			Fossemagne Thenon		
La Bachellerie	La Feuillade	Grange d'Ans			Terrasson-Lavilledieu		
Badefols d'Ans	Sainte Eulalie d'Ans	Sainte Orse			Beauregard de Terrasson		
Bars	Pazayac	Limeyrat			Hautefort Tourtoirac		

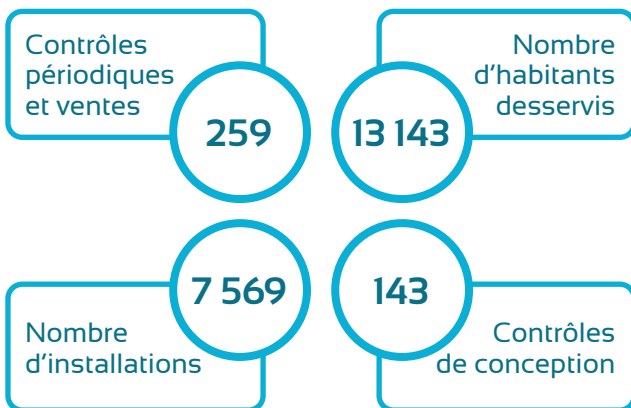
Régie	Habitants desservis* / M3 Facturés	Régie	Habitants desservis / M3 Facturés	Délégation Service Public	Habitants desservis / M3 Facturés
Ajat	58 / 1534	Grange d'Ans	52 / 1 113	Beauregard de Terrasson	476 / 15 544
Auriac du Périgord	158 / 4630	Limeyrat	140 / 5 059	Le Lardin Saint Lazare	1 360 / 50 021
Azerat	240 / 6867	Nailhac	59 / 1 174	Terrasson-Lavilledieu	5 450 / 261 369
La Bachellerie	518 / 16 016	Peyrignac	302 / 9 948	Fossemagne	272 / 10 392
Badefols d'Ans	166 / 4728	Saint Rabier	227 / 7 502	Hautefort	626 / 31 553
Bars	34 / 959	Sainte Eulalie d'Ans	125 / 3 023	Thenon	979 / 26 029
Condat	624 / 20 148	Sainte Orse	193 / 5 469	Tourtoirac	317 / 188
Côteaux Périgourains	27 / 1 019	Villac	68 / 3 273	Facturation semestrielle	Assujéti TVA
Ladornac	81 / 2 366	Total des habitants desservis	13 989	Consommation facturée	547 824 m ³
La Feuillade	833 / 33 785				
Pazayac	604 / 24 115				

*le nombre d'habitants desservis correspond au nombre d'abonnés desservis multiplié par le nombre moyen d'habitant par foyer
(fourni par les dernières données INSEE de la commune)

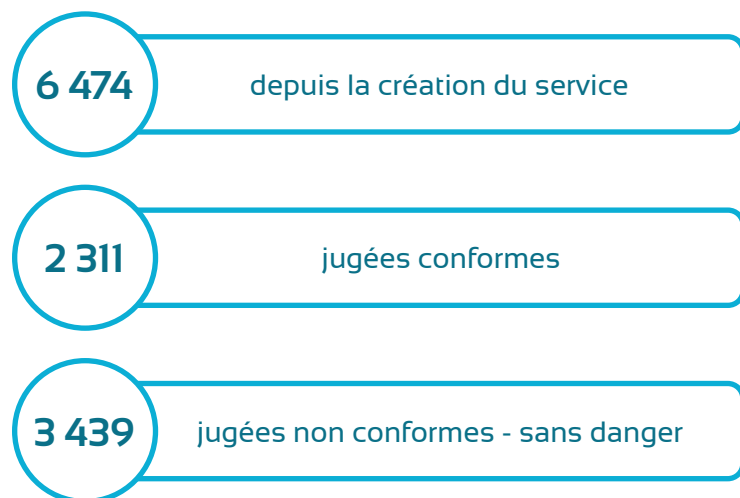
Une attractivité d'aménagement, d'habitat et de développement durable



Assure le contrôle et le recouvrement
des redevances de l'Assainissement
Non Collectif par délégation de
Service Public



Installations contrôlées*



Taux de conformité

des dispositifs d'assainissement
non collectifs

88.1%

Redevances

Contrôle de conception
et d'implantation

116.92 €

Contrôle de bonne exécution

104.61 €

Contrôle de parcelle pour
l'instruction d'une demande de C.U.

50 €

Contrôle des installations
existantes (périodicité : 10 ans)

111.90 €

Une attractivité d'aménagement,
d'habitat et de développement durable

Les missions liées au service de l'Assainissement Collectif, portées par la CCTHPN, sont la collecte, le transport, la dépollution, le contrôle de raccordement et l'élimination des boues produites.



Syndicat Mixte du
Bassin Versant de la
Vézère en Dordogne



SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN DE L'ISLE

Gestion de la ressource

Sensibiliser

Informier

Hydromorphologie

Suivi des niveaux d'eau

Inondations

Gestion des embâcles

Préservation des espèces

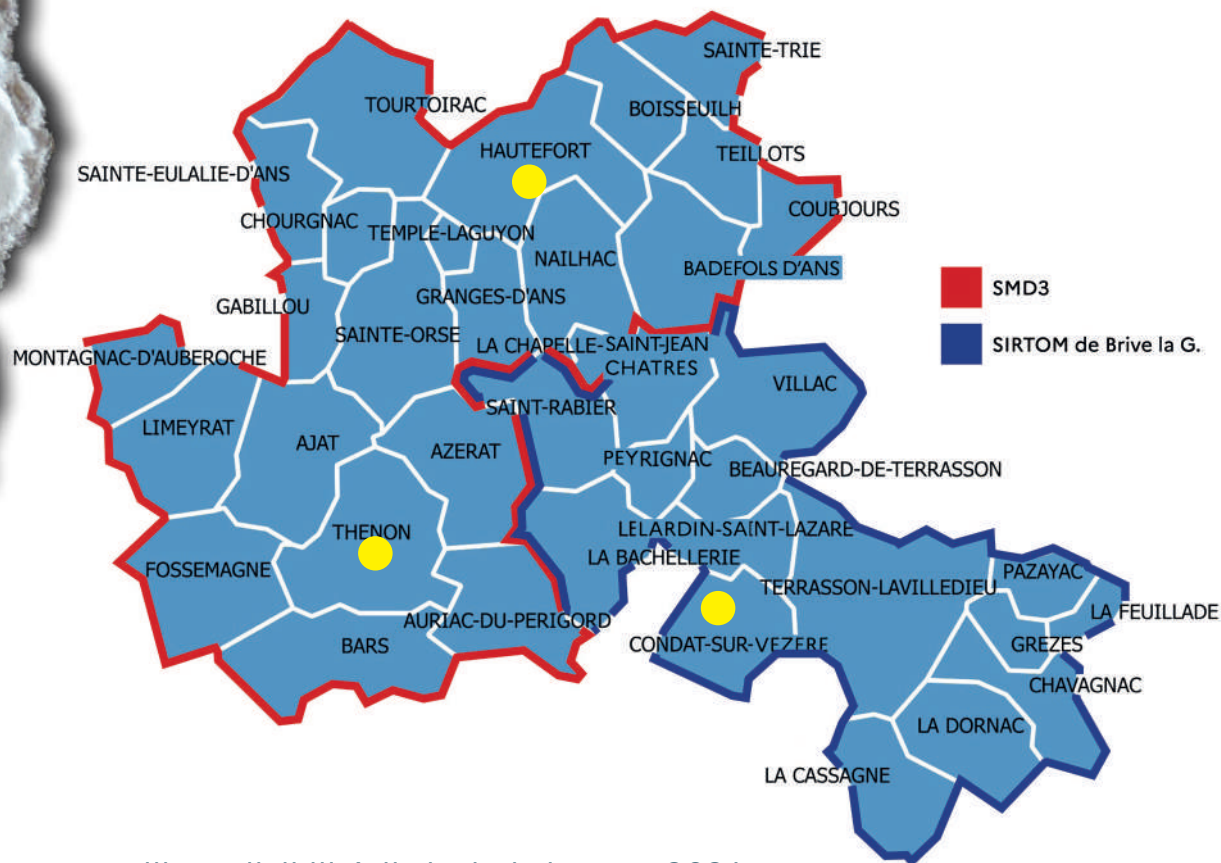
Etiages

Sécurisation des activités

Aide technique

Une attractivité d'aménagement,
d'habitat et de développement durable

Organisation et Collecte



Pour une meilleure lisibilité, il s'agit de la carte 2024.

● Déchetteries de Condat sur Vézère, Hautefort et Thenon



CHATRES - CHAVAGNAC
CONDAT SUR VEZERE - VILLAC
GREZES - LA BACHELLERIE
LA CASSAGNE - LA DORNAC
LA FEUILLADE - PAZAYAC
LE LARDIN SAINT LAZARE
SAINT-RABIER - PEYRIGNAC
TERRASSON-LAVILLEDIEU
BEAUREGARD DE TERRASSON



SMD3
Syndicat Mixte Départemental
des Déchets de la Dordogne

AURIAC DU PERIGORD - AJAT
AZERAT - BADEFOLS D'ANS
BARS - BOISSEUILH - CHOURGNAC
COUBJOURS - FOSSEMAGNE
GABILLOU - GRANGES D'ANS
HAUTEFORT - LA CHAPELLE ST JEAN
MONTAGNAC D'AUBEROCHE
NAILHAC - THENON
SAINTE EULALIE D'ANS - SAINTE ORSE
SAINTE TRIE - TEMPLE LAGUYON
TEILLOTS - TOURTOIRAC

SERVICES TECHNIQUES

Une attractivité d'aménagement, d'habitat et de développement durable

Les services opérationnels sont composés de 2 équipes. Chacune opère sur une partie du territoire de la CCTHPN à l'entretien semestriel des chemins de randonnées ainsi qu'à l'entretien des bâtiments collectifs et des Zones d'Activité Economiques. Elles viennent également en appui aux communes.

Hautefort  4

Terrasson  2



Bâtiments Collectifs 



 Zones Activités

Support aux Communes


COMMUNICATION

Les actions menées par la CCTHPN sont diffusées sur les différents supports de communication à sa disposition. Nous utilisons tous les outils actuels de diffusion et de promotion de l'information pour présenter les chantiers ouverts pour le bénéfice de tous les usagers de notre territoire intercommunal.



www.ccthpn.fr

 facebook.com/ccthpn

 IntraMuros
Application iOS et Android

 www.ccthpn.fr/256-2/



CCTHPN

58 av. Jean Jaurès - 24 120 Terrasson-Lavilledieu

05 53 50 96 10

www.ccthpn.fr - contact@ccthpn.fr